



Une prime de 400 € pour le vélo électrique

MOBILITÉ

La majorité wallonne refuse une proposition en ce sens. Parce qu'elle vient de l'opposition ?

NAMUR Une prime wallonne calquée sur celles qui existent déjà en matière d'énergie pour l'achat d'un vélo électrique ? C'est en tout cas la proposition faite, mardi, en commission du Parlement wallon par le député Philippe Dodrimont (MR).

25 % du prix d'achat du vélo électrique avec un plafond

Une proposition qui fut rejetée très (trop) rapidement par la majorité. La proposition de Philippe Dodrimont, également bourgmestre d'Aywaille et grand amateur de la petite reine, visait à octroyer à chaque demandeur de cette prime, 25 % du prix d'achat du vélo électrique avec un plafond de 400 €. "Mon texte est calqué sur d'autres primes éner-

gie. Les statistiques belges sont imprécises sur le sujet, mais les chiffres néerlandais sont édifiants : en 2009, plus de 1.400.000 vélos ont été vendus dont 200.000 vélos à assistance électrique. Les chiffres chinois sont également intéressants : plus de trente millions de vélos à assistance électrique ont été vendus en 2010. Le paysage plus wallonné de la Région wallonne dissuade certains publics d'emprunter leur bicyclette classique. La vulgarisation des vélos à assistance électrique pourrait modifier la donne."

AUJOURD'HUI, Le matériel grand public de qualité est accessible pour un budget oscillant entre 1.700 et 3.300 euros. "On peut trouver du matériel de moindre qualité pour moins de 1.000 euros, mais ce matériel est peu recommandable".

Les députés de la majorité et le ministre Henry ont donc renvoyé cette proposition vers la pouvelle.

Philippe Dodrimont, député MR, est amer !

"Moi je me suis référé à la DPR et au fait que le GW veut encourager l'usage du vélo. Les arguments sont assez pénibles puisqu'ils considèrent tous que ma proposition est bonne. Mais ils me disent également qu'on ne peut pas la financer alors que, dans ma proposition, j'ai expliqué le mécanisme que j'envisage", déplore le député libéral.

Ce dernier pense également que s'il était dans la majorité, sa proposition de décret aurait été mieux accueillie. "Ils auraient sans doute préféré avoir l'idée eux-mêmes", conclut-il.

S. Ta.



ROMAIN GILLES